



366 900 autorisations (- 3,1 %) et 350 600 mises en chantier (0,0 %), à fin octobre selon le CGDD

D'août à octobre, le nombre de logements autorisés, en données CVS-CJO, progresse de 2,5 % par rapport aux trois mois précédents, alors qu'il était en hausse de 4,3 % à fin septembre et de 8,7 %. Les mises en chantier augmentent de 0,3 % (vs + 0,5 %).

En données brutes, les autorisations des trois derniers mois (94 900 unités) sont en hausse de 4 % sur un an et les mises en chantier (78 700) de 1,5 %.

Cumulées sur douze mois, les autorisations (366 900 logements, dont 154 500 individuels) diminuent de 3,1 % sur un an. Alors que l'individuel groupé augmente très légèrement, avec 45 100 autorisations (+ 0,1 %), les autres demeurent en baisse : - 3,4 % pour les individuels purs (109 400), - 2,6 % pour le collectif (183 400) et - 9,8 % pour les logements en résidence (29 000).

Le nombre de logements commencés sur douze mois (350 600 logements, dont 137 100 individuels) est, lui, stable par rapport à l'an passé (0,0 %). Les mises en chantier de logements individuels sont en recul : - 4,9 % pour les individuels purs (99 900) et - 7,3 % pour les groupés (37 100). Les mises en chantier du collectif (187 600) sont, elles, en hausse (+ 3,2 %), tandis que celles des logements en résidences (25 900) progressent de 9,2 %.

L'Ile-de-France est la première région, avec 65 700 autorisations sur douze mois (18 % du total national), en hausse de 2,7 %, alors que les autorisations reculent donc de 3,1 % France entière, et 60 400 mises en chantier (17 % du total), en progression de 6,5 %, alors qu'elles sont stables au niveau national.

Source : Chiffres & statistiques n° 699, CGDD, novembre 2015.

www.statistiques.developpement.gouv.fr

Un "Cercle Résidentiel by BNP Paribas Immobilier" pour favoriser les échanges entre les acteurs immobiliers

BNP Paribas Immobilier a annoncé, par voie de communiqué, le 30 novembre, le lancement du "Cercle Résidentiel by BNP Paribas Immobilier", événement réunissant les "acteurs majeurs du marché résidentiel" tels que les investisseurs institutionnels, les bailleurs sociaux et les sociétés de gestion. Ce cercle prendra la forme de réunions semestrielles pour favoriser les échanges sur les principales problématiques liées au marché du résidentiel et de proposer des solutions.

La première réunion sur "L'encadrement des loyers", a eu lieu en présence d'une quarantaine de professionnels et de Maître Gabriel Neyu-Janicki, avocat à la Cour, MRICS, enseignant à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Linkcity, nouvelle marque des filiales de développement immobilier Sodéarif et Cirmad de Bouygues Construction

Les filiales de développement immobilier de Bouygues Construction en Ile-de-France et dans les régions françaises harmoniseront leurs dénominations au 1er janvier 2016, annonce le groupe dans un communiqué du

2 décembre, la nouvelle stratégie ayant été présentée, le 3 décembre, lors du Simi.

En Ile-de-France, Sodéarif devient ainsi Linkcity Ile-de-France. Dans le nord et l'est, Cirmad Nord-Est devient Linkcity Nord-Est. Dans le sud-est, Cirmad Grand Sud s'appellera Linkcity Sud-Est. Dans l'ouest, Cirmad Prospectives devient Linkcity Grand Ouest. Enfin, Cirmad Centre Sud-Ouest devient Linkcity Centre Sud-Ouest.

"Linkcity traduit notre nouvelle ambition pour le développement immobilier de Bouygues Construction en exprimant à la fois le lien que nous souhaitons sans cesse renforcer avec nos clients et le lien étroit des projets que nous proposons avec leur environnement", explique Philippe Bonnavé, président-directeur général de Bouygues Construction.

Vinci Construction lance Conjugo, bâtiment réversible du bureau au logement

Vinci Construction France et Adim, sa filiale de développement immobilier, a présenté, dans le cadre du Simi, son offre de bâtiment réversible du bureau au logement ou vice versa, sous l'appellation Conjugo, qui s'intègre dans l'offre de construction durable du groupe, fédérée depuis 2014 sous Blue Fabric.

"Dans une société où les usages de la ville

évoluent en matière de mobilité, de mixité d'usage, de densité et de durabilité, le bâtiment se doit d'être facilement adaptable et d'avoir plusieurs vies", commente le groupe. Ce qui nécessite de repenser des standards de construction. A titre d'exemple, "le mode constructif poteaux-dalles, sans retombée de poutres, permet de diminuer le nombre de poteaux et de multiplier les possibilités d'agencement de l'espace".

Le constructeur rappelle également qu'il y a 5 millions de mètres carrés de bureaux vides en France, dont 3,9 millions en Ile-de-France, cette région comptant 1,2 million de mètres carrés vacants depuis plus de trois ans. Le coût global de Conjugo "n'occasionne pas de surcoût à la construction", affirme Vinci Construction.

www.vinci-construction.fr/bluefabric/conjugo

Paris Habitat annonce la "première opération de Vefa inversée en France"

Paris Habitat lancera "la première opération de Vefa inversée en France", annonce l'OPH, qui a présenté son projet, le 2 décembre, lors du Simi. Dans le cadre du projet d'aménagement de la caserne de Reuilly, dans le 12e, qui comptera 580 logements, Paris Habitat lancera ce 7 décembre, "la consultation pour désigner les investisseurs bailleurs prêts à s'engager dans le processus d'acquisition en l'état futur d'achèvement de 132 logements destinés à une occupation locative à loyer libre".

Les 132 logements se situeront dans le bâtiment central, face à l'entrée principale et au jardin public. Ce bâtiment, de type "Belmas", fera l'objet, comme les autres bâtiments historiques, d'une réhabilitation, l'agence d'architecture Anyoji-Beltrando étant en charge de ce lot.

Le dispositif de la Vefa inversée, autorisée à titre expérimental pour cinq ans par la loi Alur du 24 mars 2014, a été modifié par la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015, dite Macron.

Le texte a, notamment, précisé qu'"un organisme d'habitations à loyer modéré peut également (...) vendre des logements à une personne privée, dès lors que ces logements font partie d'un programme de construction composé majoritairement de logements sociaux, dans la limite de 30 % de ce programme", rappelle Paris Habitat.